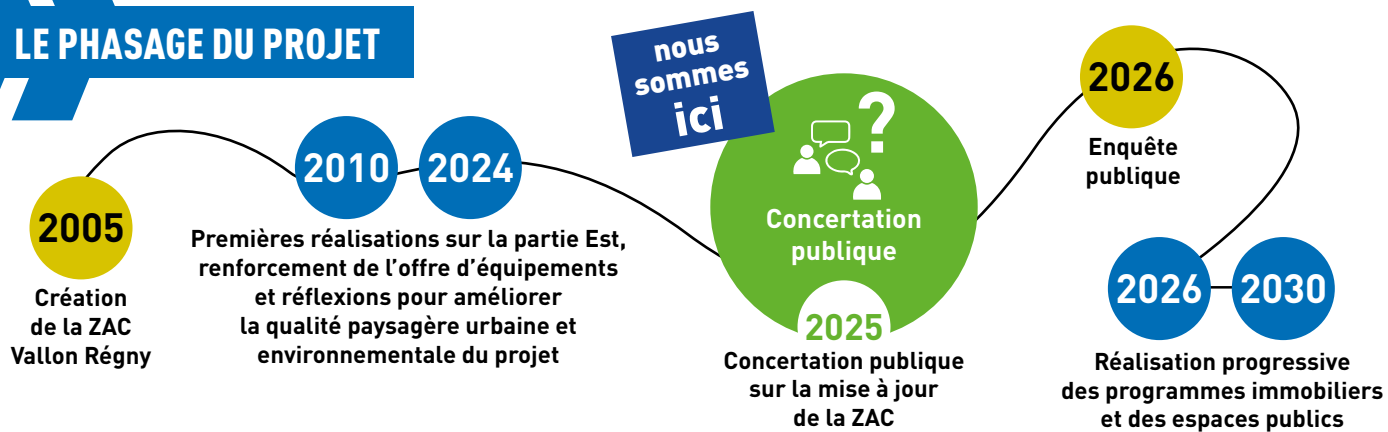


LE PHASAGE DU PROJET



LES ACTEURS DU PROJET

- / **Métropole Aix-Marseille-Provence** : Porteur du projet et financeur.
- / **La Ville de Marseille** : Partenaire et cofinanceur.
- / **SOLEAM** : Aménageur de la ZAC.
- / **Agences ANMA** (Architecte urbaniste), **SOCOTEC** et **Ville Ouverte** concepteurs du projet.
- / **Egis, STOA, GNI Plus** et **BIMik** : Conduite opérationnelle du projet.



LA CONCERTATION

Informez-vous et donnez votre avis sur le projet !

Durant la période de concertation, plusieurs modalités d'information et d'expression vous sont proposées :

Pour vous informer sur le projet :

- Rendez-vous sur la page dédiée au projet sur le site : <https://www.marseillechange.fr/regny/>
- Téléchargez le dossier de concertation à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/concertation-vallon-regny>

Pour échanger avec les porteurs de projet, poser vos questions et donner votre avis :

- Participez à la balade urbaine le 21 juin 2025 à 10h00



Inscription en ligne en flashant ce QR Code ou en vous rendant sur le site : <https://www.registre-numerique.fr/concertation-vallon-regny>

- Participez à la réunion publique le 23 juin 2025 à 18h30 - Mairie des 9^{ème} et 10^{ème} arrondissements, 150 bd Paul Claudel, 13009 Marseille.

Pour déposer un avis :



- Remplissez le registre en ligne dédié à la concertation en flashant ce QR Code ou en vous rendant sur le site : <https://www.registre-numerique.fr/concertation-vallon-regny>
- En utilisant les registres mis à disposition :
 - au siège de la Métropole Aix-Marseille-Provence, 58 boulevard Charles-Livon, 13007, Marseille ;
 - en Mairie centrale, 40 rue Fauchier, 13002, Marseille ;
 - en Mairie du 9/10, 150 boulevard Paul Claudel, 13009, Marseille.

Retrouvez toutes les informations sur le projet et les suites données à la concertation sur <https://www.marseillechange.fr/regny/>

LA METROPOLE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE

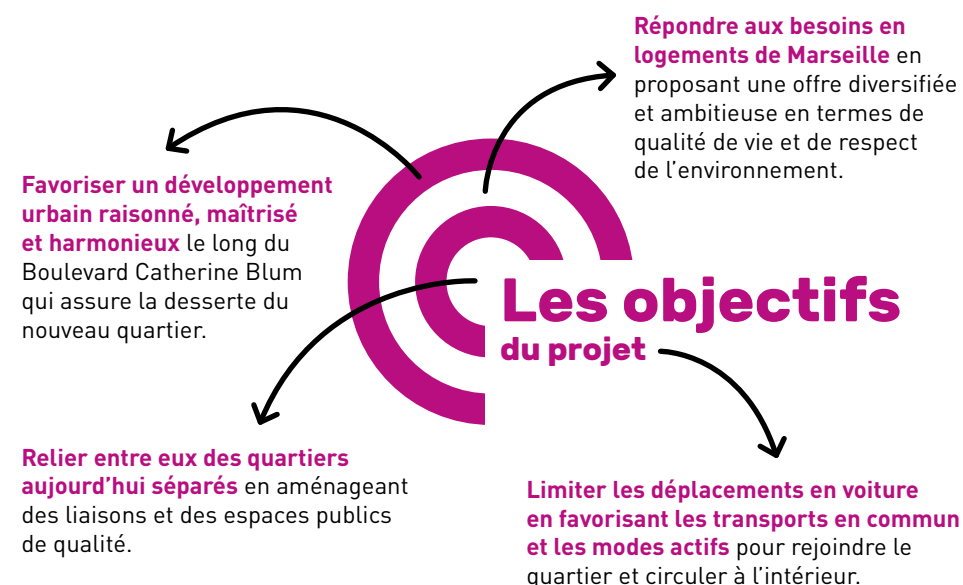


VALLON RÉGNY (MARSEILLE 9^E) LA MÉTROPOLE AMÉNAGE UN NOUVEAU QUARTIER POUR RÉCONCILIER VILLE ET NATURE

CONCERTATION PUBLIQUE DU 10 JUIN AU 13 JUILLET 2025

Le projet d'aménagement urbain Vallon Régny (Marseille 9^e) vise à créer un quartier situé au carrefour du Cabot et de Sainte-Marguerite proposant logements, équipements, activités ainsi qu'un nouveau parc urbain et une place publique. Demain, le nouveau quartier Vallon Régny offrira un espace de vie apaisé aux futurs habitants dans un cadre paysager, architectural et environnemental exceptionnel.

La Métropole Aix-Marseille-Provence, porteuse du projet en partenariat avec la Ville de Marseille, et SOLEAM, son concessionnaire, organisent une concertation publique sur le projet de nouveau quartier du 10 juin au 13 juillet 2025. Cette concertation vise à échanger avec le public autour du projet urbain et de ses impacts sur l'environnement.



Le projet en chiffres

34 hectares de zone d'aménagement concerté (ZAC)

20 000 m² d'équipements dont
1 groupe scolaire
1 équipement socioculturel
1 médiathèque et
1 club de tennis

1 000 logements environ

1,9 hectares de parc urbain

1 nouvelle place publique

5 000 m² d'activités dont
1 grand magasin alimentaire de 1 000 m²
1 « food court »



LE BOULEVARD CATHERINE BLUM

Le Boulevard Urbain Sud, dénommé « Boulevard Catherine Blum » au niveau de la ZAC, assurera une desserte efficace du nouveau quartier et renforcera son accessibilité pour les modes de déplacement doux et les transports en commun.

Allée des Tilleuls



Nouvelle rue Thérèse Farré-Fizio



CHEMINEMENTS ET PLACETTES

Le projet prévoit la création et le réaménagement de plusieurs cheminements afin de faciliter les déplacements à pied au sein du quartier.



LA NOUVELLE RUE THÉRÈSE FARRÉ-FIZIO

Depuis 2023, cette nouvelle voie majeure conforte la liaison Nord-Sud du quartier Vallon Régny, elle est équipée de pistes cyclables et de cheminements piétons.



UNE AMBITION ARCHITECTURALE

Les bâtiments adoptent une forme « en peigne » pour favoriser l'éclairage et la ventilation naturelle des nouveaux logements et offrir des perspectives dégagées vers et depuis le parc urbain.



LES NOUVEAUX LOGEMENTS DU QUARTIER

La ZAC Vallon Régny permettra la création de 1 000 logements environ : appartements, duplex, logements-ateliers... seront proposés.



Îlot Démonstrateur BE4



LA NOUVELLE PLACE PUBLIQUE

Sur 2 500 m² environ, la nouvelle place au cœur du quartier sera entourée de logements, de bureaux, d'un grand magasin alimentaire, d'un « Food court ».

Ce lieu de rendez-vous, de haute qualité urbaine, offrira des espaces de convivialité idéaux pour flâner et se restaurer. Il sera parfaitement adapté pour l'organisation d'événements ponctuels.



MAV Place Vallon Régny



LA PLACE DE LA VOITURE ET LE STATIONNEMENT

Le trafic de transit et le stationnement en surface seront réduits au minimum. Le stationnement des véhicules privés sera géré à l'échelle de chaque îlot. Les modes de circulation seront partagés sur les voiries du quartier.



LA MOBILITÉ

Circulation apaisée, place de la voiture limitée, modes de déplacements doux favorisés, liaisons sécurisées au sein du quartier et vers les secteurs alentours... l'objectif est de créer un nouveau quartier apaisé où la circulation sera facilitée. Tous les nouveaux logements seront situés à faible distance d'un point d'arrêt et le réseau de bus sera restructuré pour desservir le quartier. Une station du tramway T3 prolongé depuis Sainte-Marguerite Dromel sera mise en service à proximité fin 2025.



30

L'ANCIEN CHEMIN DE CASSIS

Depuis fin 2022, cette voie de desserte a été requalifiée pour harmoniser les matériaux, le mobilier et les plantations afin d'accroître la qualité des espaces publics. La vitesse de circulation est réduite à 30 km/h pour favoriser le partage des usages de façon apaisée.



LE PARC URBAIN

Un nouveau parc d'une surface de 1,9 ha sera aménagé au cœur du futur quartier. Cet espace remplira des fonctions écologiques (biodiversité, continuité écologique), hydrauliques (écoulement des eaux de pluie) et bioclimatiques (îlot de fraîcheur). Il proposera plusieurs ambiances : relaxation, activités sportives, déambulation...



MAV Intention Parc Urbain